

Réservé aux investisseurs professionnels

Réussir la transition climatique

La feuille de route de Robeco pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

Expertise en investissement durable par
ROBECOSAM

ROBECO
The Investment Engineers

Avant-propos



Victor Verberk
CIO, Directeur des investissements
obligataires et durables



Lucian Peppelenbos
Stratégiste Climat

L'avenir est au zéro carbone. Pour échapper aux effets les plus dévastateurs du changement climatique, le monde doit réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre du vivant de la génération actuelle. Tel est le message sans équivoque du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies, un rapport qualifié de « code rouge pour l'humanité ».

Si la direction à prendre est claire, la route elle-même sera cahoteuse, pleine de virages inattendus, et nous ne savons pas à quelle vitesse nous pouvons avancer. Dans le monde entier, les gouvernements devront prendre des initiatives déterminantes en adoptant des mesures incitatives et des restrictions à long terme efficaces pour que les marchés assument leurs responsabilités. Cela ne se fera pas sans de multiples perturbations, dépenses et incertitudes. Mais un grand nombre d'avantages et d'opportunités seront au rendez-vous.

Robeco souhaite emprunter cette route en qualité de leader. Et rester à la pointe de l'innovation, car c'est là que les opportunités se présentent. À l'aide de nos analyses prospectives, nous cherchons à anticiper les évolutions du marché et à identifier les entreprises qui sont bien placées pour créer de la valeur grâce à la transition vers la neutralité carbone. Générer de meilleures performances – et prendre soin du monde dans lequel nous vivons.

Dans le même temps, nous agissons avec prudence, car l'approche « novatrice mais prudente » est inscrite dans notre ADN. C'est avant tout parce que nous investissons pour le compte de nos clients et que nous empruntons cette route à leurs côtés. Plus fondamentalement, c'est aussi parce que nous parviendrons à une économie zéro émission nette uniquement si nous unissons nos efforts : investisseurs, commerce et industrie, autorités publiques et consommateurs. Notre ambition se concrétisera à la condition que chacun joue son rôle.

Avec un rythme de décarbonation de 7 % par an, nous avancerons plus vite que le marché mondial dans les années à venir. Nos objectifs nous permettront de cibler plus étroitement les entreprises les mieux décarbonées et de réduire notre exposition relative aux entreprises à fortes émissions. Néanmoins, nous sommes conscients que pour atteindre la neutralité carbone, les secteurs à fortes émissions auront besoin de capitaux afin de financer l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux modèles économiques. Fermer les yeux sur cette réalité n'améliorera pas le sort de la planète. En tant qu'investisseurs, nous devons engager le dialogue avec les secteurs à fortes émissions et les aider à appuyer sur l'accélérateur de la transition.

Un proverbe africain exprime bien cette idée : « Qui veut aller vite prend la route seul. Qui veut aller loin se fait accompagner. » Notre route vers la neutralité carbone incarne cette philosophie. La décarbonation de nos portefeuilles reposera sur un partenariat avec nos clients en vue d'accroître les investissements en faveur de solutions climatiques et sur une collaboration avec les entreprises et les gouvernements en vue d'accélérer leur transition vers l'objectif zéro émission nette.

Robeco est convaincu que, si nous collaborons tous ensemble, nous pouvons collectivement relever ce défi. Nous franchissons une étape importante avec cette feuille de route, mais nous savons qu'elle devra être régulièrement révisée. Nous vous encourageons à nous faire part de vos remarques pour nous aider à nous améliorer et nous sommes impatients de faire à vos côtés ce voyage vers la neutralité carbone.

Victor Verberk, CIO, Directeur des investissements obligataires et durables

Lucian Peppelenbos, Climate Strategist

Rotterdam, octobre 2021

Sommaire

NOTRE APPROCHE

Vision	5
Stratégie	6
Feuille de route et objectifs	7

NOS MESURES CLÉS

Décarboner les portefeuilles	9
Réduire les émissions opérationnelles	10
Accélérer la transition des entreprises	11
Inviter les pays à agir pour lutter contre le réchauffement climatique	12
Accompagner les clients dans la décarbonation	13
Renforcer la collaboration en faveur de l'investissement zéro émission nette	14

NOS RESPONSABILITÉS

15

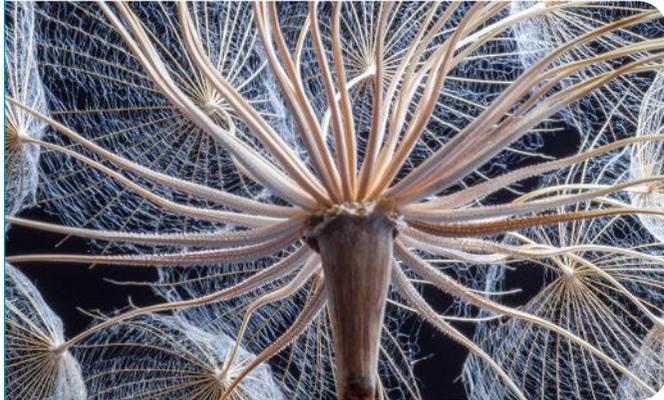
DÉFINITIONS

17

A conceptual image where a dandelion seed head is attached to a rocket engine. The rocket engine is positioned vertically, with the dandelion's stem acting as the nozzle. The rocket is launching upwards, leaving a trail of white smoke and fire behind it. The background is a clear blue sky with scattered white clouds. The text "NOTRE APPROCHE" is centered over the image.

NOTRE APPROCHE

VISION



Notre engagement

Robeco s'est engagé à atteindre l'objectif zéro émission nette de gaz à effet de serre¹ dans tous ses actifs sous gestion d'ici 2050. Nous avons pris cet engagement parce qu'il s'inscrit dans notre gestion responsable et parce que nous sommes convaincus qu'il favorisera les intérêts à long terme de nos clients et de nos investissements. Nous avons pour vision que la protection des actifs économiques, environnementaux et sociaux est un prérequis pour garantir la bonne santé de l'économie et générer de bonnes performances à l'avenir.

La science du climat a clairement montré que c'est maintenant que la société doit agir. Le coût et la portée des effets de l'inaction augmentent d'année en année. L'économie mondiale a tout à gagner d'une transition résolument orientée vers la neutralité carbone. Robeco souhaite, en partenariat avec ses clients, endosser le rôle de leader dans les mesures visant à décarboner l'économie. Nous sommes fermement convaincus que cette orientation créera aussi des opportunités de générer à long terme de meilleures performances ajustées du risque. La transition vers une économie bas carbone est non seulement un impératif moral, mais aussi l'opportunité d'investissement majeure de notre génération.

Notre rôle

Nous ne pouvons résoudre à nous seuls les grands problèmes de l'humanité tels que le réchauffement climatique. Ce que nous pouvons faire, en revanche, c'est de montrer l'exemple, travailler avec d'autres institutions et les encourager à nous emboîter le pas. Nous avons pris cet engagement dans l'attente que les gouvernements donnent suite à leurs propres engagements en faveur des objectifs de l'Accord de Paris. Notre rôle en tant qu'investisseurs est de financer la transition, mais aussi de l'accélérer en utilisant l'influence dont nous disposons en qualité d'actionnaires et d'obligataires. Nous développerons nos stratégies d'investissement dans des solutions bas carbone tout en engageant le dialogue avec des entreprises fortement émettrices pour qu'elles modifient leurs modèles économiques. Grâce à nos efforts visant à réduire les émissions dans le monde réel, nos portefeuilles d'investissement vont également se décarboner.

Notre objectif

Un portefeuille zéro émission nette n'est possible que si l'économie mondiale atteint la neutralité carbone, à savoir l'équilibre entre la quantité de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère et le volume des émissions absorbées par la nature ou au moyen de techniques industrielles. La compensation carbone peut jouer un rôle complémentaire dans la gestion des émissions résiduelles, mais c'est principalement en décarbonant la production et la consommation qu'il sera possible d'atteindre l'objectif zéro émission nette.

Certaines solutions sont évidentes, comme les énergies renouvelables, l'électrification des transports et la réduction des pertes et des déchets. D'autres en sont encore à leur balbutiement, comme les technologies à émissions négatives, ou restent tout simplement à découvrir. La transition vers la neutralité carbone ne se fera pas sans le meilleur de l'ingéniosité humaine et constituera un défi majeur pour les réfractaires au changement. Certes, nous ne

pouvons pas prévoir aujourd'hui chaque lacet de la route, mais nous sommes fermement convaincus que nous avançons dans la bonne direction et que nous sommes capables de tracer la voie jusqu'à destination.

Au-delà du carbone

Le réchauffement climatique n'est que le symptôme d'un mal plus grand. L'impact des activités humaines sur la biosphère dépasse les capacités d'absorption de notre planète. Ce n'est pas seulement le climat qui est touché, mais aussi la biodiversité, les cycles de l'azote et les habitats naturels. La préservation et la restauration de la nature sont essentielles pour atténuer le changement climatique.

Nous ne pouvons pas non plus lutter contre le réchauffement climatique indépendamment des problèmes de nature sociale, tels que l'inégalité. Les mesures visant à lutter contre le changement climatique seront efficaces uniquement si elles sont soutenues sur le plan social et si les pays et les institutions acceptent la « juste part » qui leur incombe. Les pays industrialisés doivent prendre l'initiative, car ils sont historiquement responsables de la majeure partie des émissions. Cependant, ce sont les pays émergents et en développement qui émettent aujourd'hui le plus de gaz à effet de serre. Ces pays sont aussi ceux qui souffrent le plus des conséquences du réchauffement climatique. Par conséquent, la coopération internationale et le développement économique durable sont essentiels pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les mesures visant à lutter contre le changement climatique doivent s'inscrire dans le cadre plus général des Objectifs de développement durable (ODD).

1. Veuillez vous reporter à la fin du présent document pour consulter nos définitions des expressions « zéro émission nette », « alignement sur l'Accord de Paris », « empreinte carbone », etc.

STRATÉGIE



Mesures clés

Notre stratégie s'articule autour de trois axes et de six mesures clés :

1. Décarboner nos activités Nous allons réduire l'empreinte carbone de nos investissements et de nos opérations à un rythme moyen de 7 % par an. Cet objectif est conforme aux mesures que les scientifiques considèrent comme nécessaires pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

- **Mesure 1 : Décarboner nos portefeuilles**
- **Mesure 2 : Réduire nos émissions opérationnelles**

2. Accélérer la transition Nous allons utiliser l'influence dont nous disposons en tant qu'investisseur pour accélérer les mesures prises par les entreprises et les pays en matière de lutte contre

le réchauffement climatique. Nous évaluerons les entreprises afin d'identifier celles qui sont capables de surperformer dans la transition. En investissant dans ces entreprises, nous pouvons contribuer à atténuer les changements climatiques et améliorer les performances ajustées du risque. Pour ce qui est des entreprises qui n'agissent pas assez rapidement, nous allons renforcer le dialogue actionnarial et, si nécessaire, voter avec plus de fermeté. Nous collaborerons également avec d'autres investisseurs afin d'établir un dialogue plus étroit avec les émetteurs d'obligations souveraines.

- **Mesure 3 : Accélérer la transition des entreprises**
- **Mesure 4 : Inviter les pays à prendre des mesures de lutte contre le changement climatique**

3. Promouvoir les investissements axés sur le climat Nous allons collaborer avec les clients, avec nos pairs, avec les organismes de normalisation et avec les parties prenantes concernées du secteur en vue d'accélérer l'investissement zéro émission nette. Nous développerons et élargirons notre offre de solutions d'investissement axées sur le climat. Nous allons prendre une part active dans l'élaboration de normes et de politiques favorables à ce type d'investissements sur les marchés.

- **Mesure 5 : Accompagner les clients dans la décarbonation**
- **Mesure 6 : Collaborer en faveur de l'investissement zéro émission nette**

Ces six mesures font l'objet d'une description plus détaillée dans les chapitres suivants.

Principes directeurs

Notre stratégie zéro émission nette vise à maximiser notre contribution à la réduction des émissions dans l'économie réelle. Se contenter de céder les actifs à forte intensité carbone n'aurait aucun impact durable sur la planète, car ces actifs apparaîtraient dans un autre portefeuille. Pour réussir la transition vers la neutralité

carbone, ce sont précisément ces secteurs à fortes émissions qui nécessitent le plus de capitaux pour financer leur transformation. Notre rôle en tant qu'investisseurs n'est pas seulement d'investir dans cette transition, mais aussi de l'accélérer. La décarbonation de nos portefeuilles passe par la décarbonation des actifs en notre possession. Pour y parvenir, nous devons travailler ensemble, aux côtés des gouvernements, de l'industrie et des consommateurs. Les gouvernements doivent répercuter le coût des émissions carbone, les entreprises doivent augmenter leurs investissements verts et les consommateurs doivent adopter des modes de consommation durables.

Dans notre feuille de route vers la neutralité carbone, nous nous appuyons sur les meilleures données scientifiques disponibles. Nos objectifs carbone reposent sur les scénarios climatiques du groupe d'experts en sciences du climat de l'ONU, le GIEC. En revanche, les méthodes permettant de traduire la science du climat en décisions d'investissement en sont encore à leurs débuts. C'est la raison pour laquelle nous adoptons une approche évolutive. Nous réviserons nos objectifs au moins une fois tous les cinq ans, conformément au mécanisme de l'Accord de Paris produisant un « effet de cliquet ». Nos objectifs de départ ont été fixés au niveau des entités, mais ils évolueront, au fur et à mesure de l'amélioration des normes et de la qualité des données, vers des objectifs au niveau des fonds. Nos scénarios de base et nos méthodes évolueront également au fil du temps, à mesure que nous intégrerons dans nos processus les technologies scientifiques et les données les plus récentes. Nous formulerons nos choix et nos hypothèses en toute transparence et nous contribuerons activement à l'élaboration de normes pertinentes.

Notre stratégie zéro émission nette se fonde sur les lignes directrices du cadre d'investissement zéro émission de l'initiative Paris Aligned Investment Initiative et du protocole de fixation des objectifs pour 2025 de l'Alliance Net Zero Asset Owner (sous l'égide de l'ONU).

FEUILLE DE ROUTE ET OBJECTIFS

- Dialogue actionnarial sur le climat, depuis 2008
- Adoption d'une politique climatique (2017)
- Création d'un comité de lutte contre le changement climatique (2019)
- Publication du premier rapport du TCFD (2019)
- Objectifs carbone et politique d'exclusion du charbon pour les fonds Sustainability Focused et Impact Investing
- Neutralité carbone des opérations (2017)
- Adhésion à l'Accord climat des Pays-Bas (2019)

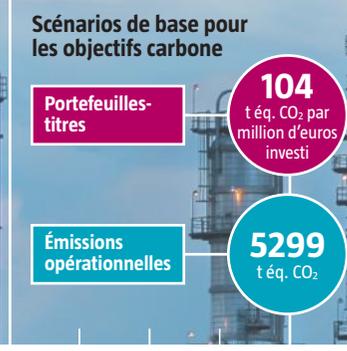
- Politique d'exclusion des énergies fossiles étendue à tous les fonds
- Annonce de l'engagement en faveur de l'objectif zéro émission nette
- Début de l'engagement envers l'objectif « Zéro émission nette de carbone » avec 15 grands émetteurs et envers la « Transition climatique des financières » avec 10 banques
- Engagement du dialogue avec les gouvernements sur la déforestation
- Lancements de fonds climatiques obligatoires et actions quantitatives

- Réduction de l'empreinte carbone de 30 % par euro investi
- Réduction des émissions opérationnelles de 35 %
- Dialogue actionnarial sur le climat concernant 20 % des émissions du portefeuille
- Actionnariat actif sur le climat auprès des 200 principaux émetteurs
- Mise en place d'une action collective des investisseurs destinée à renforcer le dialogue sur l'action climatique avec les gouvernements
- Accompagnement des clients dans leurs objectifs de décarbonation
- Collaboration en faveur de l'investissement zéro émission nette

- Réduction de l'empreinte carbone de 50 % par euro investi
- Réduction des émissions opérationnelles de 50 %
- Augmentation de la part des actifs sous gestion entrant dans le champ d'application

- Zéro émission nette dans nos investissements et opérations
- 100 % des actifs sous gestion entrant dans le champ d'application

Publication de la feuille de route vers la neutralité carbone



2015 2019 2020 2021 2025 2030 2050

- Six mesures clés**
- Décarboner nos activités **Mesure 1** : Décarboner nos portefeuilles
 - Accélérer la transition **Mesure 2** : Réduire nos émissions opérationnelles
 - Mesure 3** : Accélérer la transition des entreprises
 - Mesure 4** : Inviter les pays à agir pour lutter contre le réchauffement climatique
 - Promouvoir les investissements axés sur le climat **Mesure 5** : Accompagner les clients dans la décarbonation
 - Mesure 6** : Collaborer en faveur de l'investissement zéro émission nette

Portée des objectifs pour 2025

~40 % des actifs sous gestion. Il s'agit de l'ensemble de la gamme de fonds Robeco, à l'exception des classes d'actifs qui ne peuvent pas être couvertes en raison des limites méthodologiques actuelles, comme les obligations souveraines, les liquidités et les dérivés, mais aussi le fonds Green Bonds pour lequel les empreintes carbone ne peuvent pas être mesurées de façon adéquate. Nous collaborons avec d'autres investisseurs et organismes de normalisation afin d'élaborer des normes de comptabilisation du carbone pour ces classes d'actifs.

Remarque : Dans le cadre de notre feuille de route vers la neutralité carbone, nous continuerons à améliorer nos méthodes et la qualité de nos données. Par conséquent, nos scénarios de base feront l'objet d'un nouveau calcul, par exemple lorsque nous intégrerons des données sur les émissions de Scope 3, ou lorsque nous disposerons d'une meilleure couverture de données sur l'alignement des entreprises. D'autres facteurs nous contraindront à recalculer les scénarios de base, comme les effets de l'appréciation du marché et les modifications de la composition des indices de référence. Nous effectuerons tous ces ajustements dans le respect des normes internationales. Nous veillerons à signaler en toute transparence dans nos publications chaque révisions de nos scénarios de base et nous communiquerons à la fois les chiffres non ajustés et ajustés.

An aerial photograph of an airport tarmac with several commercial airplanes parked at gates. A large, dark silhouette of a tree is overlaid on the top half of the image, with its trunk extending down to the center of the tarmac. The text 'NOS MESURES CLÉS' is written in white, bold, sans-serif capital letters across the middle of the image, partially overlapping the tree's canopy and the tarmac.

NOS MESURES CLÉS

MESURE CLÉ 1 : DÉCARBONER NOS PORTEFEUILLES

OBJECTIF

-30 % d'ici 2025 et -50 % d'ici 2030 (par rapport à 2019)

CHAMP D'APPLICATION INITIAL

Fonds Robeco, ~40 % du total des actifs sous gestion²

UNITÉ DE MESURE

Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO₂ par EUR investi), sur la base des émissions de Scope 1 et 2³.

Robeco effectuera la décarbonation de son portefeuille au rythme de 7 % par an de façon à aligner nos investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris.

En accord avec la science

Nos objectifs de décarbonation sont établis sur la base des scénarios du GIEC. En 2018, le GIEC a identifié quatre scénarios climatiques susceptibles de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Sur ces quatre scénarios, le scénario dit P2 est celui que nous considérons comme la meilleure base pour fixer les objectifs⁴. En effet, il combine des mesures immédiates en faveur du climat avec la prise en compte des Objectifs de développement durable (ODD), d'une portée plus large. Le scénario P2 exige une réduction des émissions de 49 % d'ici 2030 et de 89 % d'ici 2050. Il permet d'atteindre l'objectif de zéro émission nette de carbone d'ici 2050 et zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2070.

Bien qu'une comparaison entre les émissions du monde réel dans les scénarios du GIEC et les émissions financées dans nos

portefeuilles soit imparfaite sous de nombreux aspects, nous sommes convaincus que la voie à suivre est clairement tracée. Nous appliquons donc directement les seuils du scénario P2 pour la décarbonation de nos portefeuilles.

Un scénario de base spécifique à chaque fonds

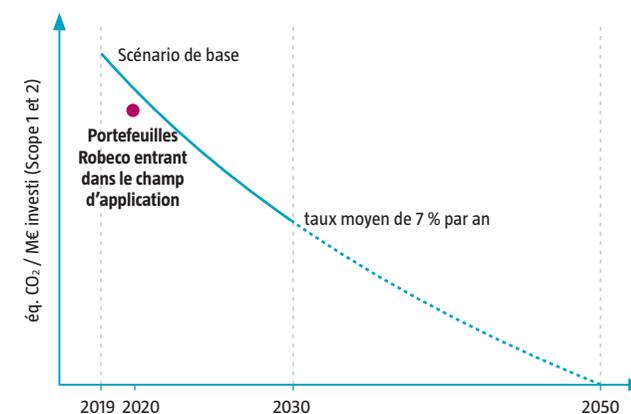
Nos fonds investissent dans des univers très différents du point de vue du climat. Les marchés émergents sont plus intensifs en carbone que les marchés développés, et il en va de même pour les obligations High Yield par rapport aux obligations Investment Grade, par exemple. C'est pourquoi nos objectifs sont fixés par rapport à l'indice pertinent de chaque fonds. La décarbonation de chacun des fonds se fait par rapport à un scénario de base déterminé en mesurant l'empreinte carbone de l'indice pertinent à la fin de 2019. De cette façon, une « juste part » est attribuée à chaque fonds.

Des objectifs à l'échelle de l'entreprise

Nos objectifs de décarbonation sont fixés au niveau global de Robeco. Tous les fonds entrant dans le champ d'application contribuent à l'objectif de Robeco. Les empreintes carbone de chacun des fonds sont agrégées et pondérées en fonction des actifs sous gestion. Ainsi, les fonds les plus importants et ceux dont l'univers d'investissement est plus polluant ont plus d'influence sur la performance totale au niveau de l'entreprise. De cette façon, nous encourageons le développement de stratégies d'investissement axées sur le climat.

Bien qu'aucun fonds n'échappe au processus de décarbonation, un mécanisme de compensation interne est autorisé entre les fonds d'une même capacité d'investissement à condition que l'objectif global soit atteint. Nous avons fait ce choix de la flexibilité pour deux raisons. Premièrement, comme nous l'avons déjà signalé, notre approche est évolutive en raison d'un manque de recul sur les

Empreinte carbone



données et les méthodes. Au fil du temps, de plus en plus de fonds se verront attribuer des objectifs contraignants. Deuxièmement, nous nous attendons à ce que nos objectifs de décarbonation aillent initialement à contre-courant de la tendance actuelle. Les émissions de l'économie mondiale vont vraisemblablement augmenter au cours des prochaines années. Certains fonds vont être à la peine. Mais compte tenu de la diversité de nos fonds, nous sommes convaincus que nous surmonterons ces obstacles.

- En raison des limites méthodologiques actuelles, certains actifs ne peuvent pas être pilotés en fonction de leur empreinte carbone. Ils n'entrent donc pas dans le champ d'application. Il s'agit des obligations souveraines, des liquidités, des produits dérivés et notre fonds Green Bonds. Nous collaborons avec des organismes de normalisation afin d'élaborer des normes de comptabilisation du carbone pour ces classes d'actifs.
- Cette unité de mesure étant soumise à l'appréciation du marché, nous appliquons un facteur d'ajustement tel que défini par le règlement de l'UE sur les indices de référence « Accord de Paris ». Nous communiquerons à la fois les chiffres non ajustés et ajustés.
- GIEC, Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C, résumé à l'intention des décideurs, page 14 (2018).

MESURE CLÉ 2 : RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES

OBJECTIF

-35 % d'ici 2025 et -50 % d'ici 2030 (par rapport à 2019)

UNITÉ DE MESURE

Valeur absolue des émissions opérationnelles (t éq. CO₂)

Notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050 s'applique également aux activités de Robeco. Nous pensons que nous devons respecter les mêmes normes que celles que nous appliquons aux autres.

L'empreinte carbone de nos activités

En 2020, les activités de Robeco concernaient 17 bureaux dans le monde et un total de 882 collaborateurs, dont 641 rattachés à notre siège social de Rotterdam⁵. Nos émissions carbone peuvent être divisées en trois catégories :

1. Déplacements professionnels : avion, transports publics, voiture (de location)
2. Bâtiments (travail au bureau et à domicile) : électricité, chauffage
3. Autres activités : centres de données, eau potable, papier, déchets

2019 est l'année de référence pour nos objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre, car elle se rapporte à la situation antérieure à la crise sanitaire. Cependant, la qualité des données n'est pas optimale. Il nous manque notamment les chiffres sur les émissions des centres de données et des « logiciels en tant que service » (SAAS), alors qu'ils représentent une part importante de nos émissions globales. Nous allons dialoguer plus étroitement avec les prestataires qui fournissent ces services afin d'obtenir

des données fiables sur l'empreinte carbone de Robeco. Au fur et à mesure que nous améliorerons la qualité des données, nous réviserons notre scénario de base.

Objectifs de réduction

Notre objectif est de réduire d'ici 2030 nos émissions opérationnelles de 50 % en valeur absolue par rapport à 2019. Notre objectif intermédiaire est une réduction de 35 % d'ici 2025, soit une cadence un peu plus rapide que notre rythme global de 7 % par an. Pour y parvenir, nous allons élaborer des plans de réduction pour chacune des trois catégories d'émission identifiées précédemment.

Nous nous sommes fixés un objectif spécifique de réduction de nos émissions liées aux déplacements professionnels, qui représentent une part importante de notre empreinte carbone. Nous visons, par rapport à 2019, une réduction annuelle de 7 % par ETP entre 2021 et 2025. Cela se traduira par une réduction de 30 % d'ici 2025.

Les déplacements professionnels comprennent les voyages en avion et les transports publics. Les employés de Robeco se déplacent pour rencontrer les clients et participer à des activités de recherche et de dialogue actionnarial. Nous fixerons des budgets carbone pour les équipes et en assurerons le suivi, et nous encouragerons notre personnel à continuer d'utiliser les outils de réunion virtuelle qui ont fleuri à la suite de la pandémie de Covid-19.

Enfin, Robeco continuera à compenser année après année son empreinte carbone en investissant dans des projets de compensation carbone. Nous prendrons des mesures de due diligence pour garantir l'intégrité et la qualité des crédits carbone.

5. Effectif moyen de Robeco pour 2020 en nombre d'équivalents plein temps ou temps partiel

Émissions carbone de Robeco pour l'année de référence (2019)

Catégorie	Activité	Tonnes d'éq. CO ₂
Déplacements professionnels	Avion et transports publics	2.924
	Voitures de location	772
Bâtiments	Bureaux	1.603
	Télétravail	-
Autres activités professionnelles	Eau potable	-
	Consommation de papier	-
	Déchets	-
	Centres de données et services SAAS	-
Total		5.299

Source : Rapport Robeco 2020 sur la durabilité (version adaptée)

MESURE CLÉ 3 : ACCÉLÉRER LA TRANSITION DES ENTREPRISES

OBJECTIF

Actionnariat actif au travers du vote et du dialogue actionnarial auprès des 200 principaux émetteurs de notre univers d'investissement, et dialogue actionnarial en faveur du climat ciblant 55 entreprises responsables de 20 % des émissions des portefeuilles.

La décarbonation des portefeuilles de Robeco doit être ancrée dans une réduction réelle des émissions des entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous allons accélérer ce processus en investissant dans des entreprises qui, selon nous, embrasseront la transition avec facilité et en renforçant le dialogue actionnarial avec celles qui n'avancent pas assez vite. Sur la base de notre longue expérience en matière de dialogue actionnarial, nous pensons que cette mesure contribuera non seulement au bien-être général, mais aussi à de meilleurs résultats d'investissement.

Analyser l'aptitude à amorcer la transition

Notre actionnariat actif a pour fondement une évaluation de la mesure dans laquelle les entreprises se sont préparées à décarboner leurs activités. Notre analyse porte sur deux aspects principaux. Premièrement, nous mesurons la performance carbone d'une entreprise par rapport à ses pairs du même secteur. Deuxièmement, nous examinons les objectifs de l'entreprise en matière de lutte contre le changement climatique afin de déterminer dans quelle mesure ils sont intégrés dans la stratégie, les dépenses d'investissement, les mesures incitatives et la communication d'informations. De cette façon, nous avons une vision prospective de l'aptitude d'une entreprise à amorcer la transition. Cette analyse fait partie des recherches que nous menons en interne sur les entreprises dans lesquelles nous investissons, recherches que nos

gérants de portefeuille utilisent pour effectuer leurs évaluations financières et leur sélection de titres.

Code de couleur pour les 200 principaux émetteurs

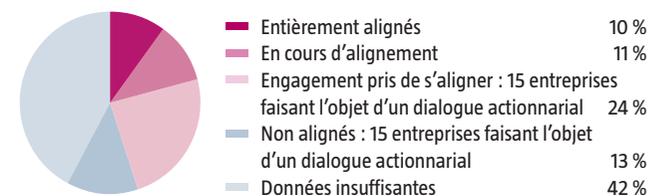
Nous utilisons également ces informations dans le cadre de l'actionnariat actif. En ce qui concerne les 200 principaux émetteurs de l'univers d'investissement de Robeco, nous allons assurer un suivi de leurs performances en matière de lutte contre le changement climatique. La mesure dans laquelle chaque entreprise adapte ses activités pour atteindre la neutralité carbone sera signalée par un code de couleur allant du rouge au vert⁶. Notre scénario de base est incomplet en raison d'un manque de données, mais les choses devraient sensiblement s'améliorer dans les années à venir. Nous avons également l'intention de fixer par la suite des objectifs d'alignement ; actuellement, nous utilisons ces analyses pour orienter notre dialogue actionnarial avec les entreprises sur le climat.

Étendre le dialogue actionnarial sur le climat

Pour stimuler l'adoption de mesures de décarbonation, Robeco enverra à chacun des 200 grands émetteurs une lettre de notre PDG. Cette lettre leur fera clairement savoir que nous attendons d'eux qu'ils adoptent des plans de transition crédibles afin d'atteindre l'objectif zéro émission nette au plus tard d'ici 2050. Quand nous serons appelés à voter dans le cadre de la nomination des administrateurs et de l'approbation des comptes annuels, nous tiendrons compte de la diligence avec laquelle les entreprises répondent à ces attentes.

À l'aide de la méthode des codes de couleur, nous allons identifier les 30 entreprises en « rouge » et « orange » les plus à la traîne qui seront la cible prioritaire de notre dialogue actionnarial sur le climat. Puis nous étendrons ce dialogue actionnarial à 55 entreprises, de façon à couvrir environ 20 % des émissions des portefeuilles. Ce groupe comprendra aussi 10 banques et 15 entreprises de secteurs à fortes émissions avec lesquelles nous dialoguons depuis 2020.

Attribution d'un code de couleur aux 200 principaux émetteurs (2021)



Lettre adressée au PDG et durcissement du vote (le cas échéant)

Exclusion

Au sein de ce groupe de 55 entreprises, le sous-groupe des 15 entreprises les moins performantes fera l'objet d'un dialogue actionnarial renforcé, prévoyant des étapes de durcissement des mesures. Autrement dit, l'absence de progrès pourra être considéré comme une violation des normes mondiales, ayant pour conséquence éventuelle l'exclusion des entreprises concernées.

En vertu de sa politique d'exclusion des énergies fossiles, Robeco exclut déjà les entreprises impliquées dans le charbon thermique, le forage en Arctique et les sables bitumineux. Étant donné qu'elle cible les entreprises qui ne sont guère susceptibles d'effectuer la transition, cette politique repose sur des seuils de revenus⁷. Nous y ajouterons, dans le cadre de nos objectifs zéro émission nette, un critère sur l'absence de nouvelles centrales à charbon.

6. Le score est attribué sur la base des données provenant de S&P Global, Climate Action 100+, Transition Pathway Initiative, Science-Based Targets Initiative et la Global Coal Exit List d'Urgewald. Nous ne disposons pas de données suffisantes pour réaliser cette analyse pour 42 % des entreprises.

7. Valeur des seuils pour notre gamme de fonds Sustainability Inside : 25 % pour le charbon thermique et les sables bitumineux, et 10 % pour le forage en Arctique. Valeur des seuils pour nos fonds Sustainability Focused et Impact Investing : 10 % pour le charbon thermique et les sables bitumineux, et 5 % pour le forage en Arctique.

MESURE CLÉ 4 : INVITER LES PAYS À AGIR POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIF

Assurer le suivi des performances des pays en matière de lutte contre le changement climatique et élargir notre dialogue avec les autorités nationales dans ce domaine.

Les gouvernements ont un rôle vital à jouer dans la transition vers la neutralité carbone. Ils occupent une position unique car ils sont en mesure d'orienter le comportement des entreprises et des consommateurs grâce à leur pouvoir législatif. Les gouvernements ont également le devoir de protéger leurs citoyens des effets néfastes du changement climatique.

En sa qualité d'investisseur, Robeco invite les gouvernements à assumer pleinement ces rôles importants. Mais nous devons être conscients des différences de contexte entre les obligations agrégées et souveraines d'une part, et les autres classes d'actifs d'autre part. Les marchés des obligations d'État se caractérisent par une forte concentration des émetteurs. Par exemple, deux émetteurs, les États-Unis et le Japon, représentent plus de 50 % du poids de l'indice Bloomberg Global Aggregate Treasury. Par conséquent, quand nous intégrons la performance en matière de lutte contre le changement climatique dans nos politiques d'investissement en obligations souveraines, il nous faut adopter une approche nuancée, adaptée aux actifs et aux produits.

Mesurer la performance des obligations souveraines en faveur du climat

Le climat est un des facteurs essentiels sur lesquels reposent les critères ESG utilisés pour sélectionner les émetteurs souverains dans notre classement semestriel de la durabilité des pays. Il existe de nombreux exemples pour lesquels un score élevé sur les critères relatifs au climat coïncide avec des scores décevants sur des indicateurs sociaux et de gouvernance importants tels que les droits humains et la corruption. Nous tenons compte de cette vision globale dans notre analyse des pays. En outre, les risques liés au réchauffement climatique ne constituent pas le seul facteur à prendre en compte dans les scores environnementaux : la biodiversité et la qualité de l'eau, par exemple, sont également d'une grande importance.

Nous mesurons la performance des gouvernements en matière de lutte contre le changement climatique au moyen d'un ensemble d'indicateurs calculés au niveau national. Les données porteront sur les émissions de gaz à effet de serre, l'intensité énergétique, l'utilisation des énergies renouvelables, la performance environnementale, les risques liés au réchauffement climatique, le degré de préparation et les politiques climatiques. La pondération cumulée des indicateurs liés au climat dans le classement de la durabilité des pays est actuellement de 13 % environ, mais, comme nous allons incorporer de nouvelles données, elle devrait passer à 20 % environ. Il s'agit d'un processus dynamique donnant la possibilité d'ajouter ou de remplacer des données.

Construction du portefeuille

C'est à partir des données relatives au climat qui sont intégrées dans le classement de la durabilité des pays que le score fondamental (« F-score ») global du pays est calculé par l'équipe

d'investissement. La justification de chaque F-score est exposée dans les rapports sur les pays. L'équipe d'investissement examine ces rapports et prend en compte leurs conclusions dans les stratégies de positionnement.

Plusieurs fonds ont adopté des stratégies spécifiques pour favoriser la transition vers la neutralité carbone. Par exemple, certains fonds sont assortis d'un montant minimal d'allocation à un bouquet d'obligations vertes, sociales et durables. Notre fonds RobecoSAM Climate Global Bonds est piloté de façon à maintenir la moyenne pondérée des émissions des obligations d'État qu'il détient à un niveau égal ou inférieur à l'indice Solactive Paris-Aligned⁸.

Dialoguer avec les autorités nationales

En 2020, Robeco a développé un nouveau processus pour établir avec les autorités nationales un dialogue axé sur les mesures de lutte contre le changement climatique. Nous vérifions l'adéquation des émetteurs aux exigences de nos portefeuilles ainsi que les données relatives au climat mentionnées précédemment dans le but de sélectionner les gouvernements avec lesquels nous pouvons entamer un dialogue constructif. Nous faisons appel à une forme de dialogue axé sur la collaboration, car il s'agit d'une condition essentielle pour une coopération à long terme fructueuse, en utilisant des plateformes pour les gérants d'actifs et les investisseurs, telles que les Principes pour l'investissement responsable (PRI). Nous visons à élargir ce dialogue collaboratif dans le cadre de notre feuille de route vers la neutralité carbone.

8. Robeco s'est associé à Solactive pour créer des indices PAB (Paris-aligned Benchmarks) pour les obligations d'entreprise et les obligations agrégées. Ces indices ont été lancés en 2020.

MESURE CLÉ 5 : ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LA DÉCARBONATION

OBJECTIF

Travailler aux côtés de nos clients en faveur de la décarbonation et augmenter les investissements dans des stratégies axées sur le climat.

Chez Robeco, nous sommes fermement convaincus que la transition vers une économie bas carbone créera aussi des opportunités de générer à long terme de meilleures performances ajustées du risque. Pour ne pas passer à côté de ces opportunités, nous allons innover dans notre offre de produits et travailler en partenariat avec nos clients à la réalisation de leurs propres objectifs de décarbonation.

Renouveler notre offre

Notre objectif est d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 pour l'ensemble de la gamme des fonds Robeco et nous avons défini dans le présent document une feuille de route pour y parvenir. Nous allons innover de façon à ajouter dans notre offre de fonds des produits bas carbone qui devraient atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, voire même avant.

Par exemple, nous avons lancé en 2020 une série de produits obligataires alignés sur les objectifs de Paris qui permettent d'investir dans des entreprises à l'avant-garde de la transition climatique. Ces stratégies s'ajoutent à notre gamme de produits obligataires qui comprend également des obligations vertes et des crédits ODD.

Pour ce qui est des actions, nous avons également un produit aligné sur les objectifs de Paris, mais aussi un certain nombre de stratégies qui sont axées sur la préservation et la protection des actifs vitaux de la Terre. En plus de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables, ces stratégies visent à réduire la pénurie d'eau et à préserver les réserves d'eau potable, à améliorer l'efficacité des ressources dans le secteur manufacturier et à lutter contre la pollution et les déchets grâce au recyclage et aux systèmes circulaires.

Faire des clients nos partenaires

Nous nous engageons également à travailler aux côtés de nos clients détenteurs d'actifs afin de leur proposer des solutions spécifiques destinées à concrétiser leurs propres objectifs de décarbonation. Au départ, nous n'allons pas fixer d'objectifs de réduction des émissions carbone dans les comptes que nous gérons. Mais nous réexaminerons cette question au moins une fois tous les cinq ans afin d'augmenter la proportion de solutions spécifiques de façon à atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050, voire même plus tôt.

Nous fournirons de manière proactive à nos clients détenteurs d'actifs des informations et des analyses sur l'investissement zéro émission nette, les risques liés au climat et les opportunités créées par la décarbonation progressive de l'économie mondiale. Nous ferons également part à nos clients de notre propre expérience et expertise afin de leur permettre de mettre en œuvre une philosophie de gestion et de dialogue actionnarial qui soit cohérente avec l'objectif de neutralité carbone que doit atteindre l'économie en général au plus tard d'ici 2050.

Actifs sous conseil

Robeco Indices apportera sa contribution à la réalisation de l'objectif zéro émission nette que poursuit l'ensemble de l'entreprise en proposant des solutions (sur mesure) durables en matière d'indices, dont l'empreinte carbone sera nettement inférieure à celle de leurs indices de référence. Pour parvenir à réduire l'empreinte carbone, ces solutions font appel à de nouvelles méthodes de mesure des risques carbone et mobilisent les connaissances pointues du Centre d'expertise en investissement durable de Robeco.

En outre, Robeco Indices mène des recherches dans le domaine du financement de la lutte contre le réchauffement climatique, par exemple au travers de partenariats avec des universités prestigieuses, comme le programme de doctorat de l'université Érasme. Ces recherches visent à étudier et à élaborer des indicateurs permettant de mesurer les risques liés au carbone et à la biodiversité. Robeco Indices conçoit également des logiciels et des outils pour analyser et évaluer la performance et les caractéristiques des stratégies climatiques.

MESURE CLÉ 6 : COLLABORER EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT ZÉRO ÉMISSION NETTE

OBJECTIF

Collaborer avec nos pairs, avec les organismes de normalisation et avec les parties prenantes concernées du secteur en vue d'accélérer l'investissement zéro émission nette.

Pour que l'économie atteigne la neutralité carbone, les marchés mondiaux doivent valoriser les émissions de carbone et d'autres impacts liés au climat dans le prix des biens, des services et des actifs. Dans un souci de contribuer au développement d'un environnement propice à l'investissement zéro émission nette, Robeco travaille en partenariat avec des détenteurs d'actifs, des pairs, des organismes de normalisation, des décideurs et des universitaires. Cette section fournit un bref aperçu de certains de nos partenariats clés dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique.

Initiative « Net Zero Asset Managers » (NZAM)

Robeco fait partie des 30 signataires fondateurs de cette initiative, créée en décembre 2020. Elle compte actuellement 128 signataires et représente 43 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Il existe des initiatives similaires destinées aux propriétaires d'actifs, aux banques, aux compagnies d'assurance, aux prestataires de services financiers et aux consultants. Un des rôles clés de ces réseaux est de fournir à chaque organisation des lignes directrices et des normes minimales en matière d'objectif zéro émission nette. Nous encourageons nos clients et nos partenaires engagés sur la route vers la neutralité carbone à s'adresser à leur réseau pour obtenir des conseils et apprendre de leurs pairs.

Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (GIEC)

Le GIEC est un forum européen de collaboration entre investisseurs dans la lutte contre le changement climatique. Par l'intermédiaire du GIEC, nous participons activement au programme Climate Action 100+, un programme de dialogue actionnarial avec les plus grands émetteurs mondiaux dans lequel nous jouons un rôle prépondérant. Nous contribuons également à l'élaboration du Cadre d'investissement zéro émission nette en tant que co-président du groupe de travail sur la mise en œuvre de l'initiative Paris-Aligned Investment Initiative. Le GIEC est une plateforme qui joue un rôle clé dans le plaidoyer collectif en faveur d'une politique de lutte contre le changement climatique mené auprès des gouvernements du G7, du G20 et de l'Union européenne.

Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

Robeco est un des membres fondateurs du PCAF, la norme mondiale de comptabilisation du carbone pour les institutions financières entrée en vigueur en 2015. Nos objectifs et nos publications d'informations sont basés sur la norme PCAF. En qualité de membre du groupe central mondial, nous participons à l'élaboration des normes PCAF pour les classes d'actifs qu'il ne couvre pas encore, notamment les obligations souveraines et les obligations vertes.

Les Principes pour l'investissement responsable (PRI de l'ONU)

Les PRI de l'ONU incitent les investisseurs du monde entier à prendre des mesures contre le réchauffement climatique ou concernant d'autres questions liées au développement durable. Robeco est un des principaux investisseurs du programme des PRI visant à lutter contre la déforestation. Robeco est également un partenaire stratégique de la Réponse politique inévitable, un groupe de réflexion indépendant qui fournit des prévisions, reposant sur de fortes convictions, concernant les réponses politiques au réchauffement climatique.

Accord climat des Pays-Bas

Lorsque les Pays-Bas ont adopté leur Accord climat en 2019, le secteur financier néerlandais s'est volontairement engagé à contribuer à la réalisation de ses objectifs. Une de ses principales promesses est de réduire les émissions nationales de 49 % d'ici 2030 (par rapport à 1990) grâce à une planification et une action conjointes dans les secteurs clés⁹. Le secteur financier apportera sa contribution en divulguant ses impacts sur le climat, en établissant des plans d'action contre le réchauffement climatique et en finançant la transition énergétique. Robeco fait partie du comité qui supervise la mise en œuvre de l'engagement.

Collaboration avec des universités

Nous collaborons avec l'université Érasme et l'université de Cambridge pour des recherches et des publications universitaires dans le domaine de l'investissement durable, par exemple concernant les scores de température, les risques financiers liés aux phénomènes naturels et les ODD.

9. Cet objectif sera révisé, puisqu'en 2021, l'Union européenne a adopté un objectif de réduction de 55 % pour 2030.

A photograph of a herd of elephants in a savanna landscape. The elephants are the central focus, with their heads and trunks visible. The background shows a vast, open plain under a cloudy sky. The text "NOS RESPONSABILITÉS" is overlaid in the center of the image in a bold, white, sans-serif font.

NOS RESPONSABILITÉS

GOVERNANCE ET REPORTING



Avec cette feuille de route, nous franchissons une étape importante en direction de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Nous savons que nos plans devront être mis à jour régulièrement, au moins tous les cinq ans. Nous réviserons également nos scénarios de base et nos objectifs à mesure que la qualité des données et les méthodes s'amélioreront. Nous ferons preuve de transparence concernant notre approche, nos choix méthodologiques et nos résultats.

Rapport annuel public

Notre rapport annuel sur la durabilité contient une annexe qui fournit des informations relatives à la lutte contre le réchauffement climatique, conformément aux directives du Groupe de travail sur l'information financière relative au climat (TCFD). Pour 2021, nous étofferons cette annexe afin d'aborder également nos objectifs zéro émissions nette et nos progrès dans ce domaine. Ces publications d'informations font l'objet d'audits internes et externes. Parfois, lorsque nous le jugeons utile, nous publions sur notre site Internet des documents techniques distincts qui expliquent nos méthodes plus en détails.

Analyse externe

Nos objectifs et notre rapport d'étape annuel seront soumis à l'examen de l'initiative NZAM et de l'Accord climat des Pays-Bas. Nous bénéficierons ainsi d'un regard externe sur notre travail et de la possibilité de nous comparer à nos pairs.

Surveillance interne

Nous mettons actuellement en place un outil permettant d'assurer un suivi en temps réel des performances de tous les fonds et comptes en matière de décarbonation. Les gérants de portefeuille utiliseront cet outil pour gérer leurs budgets carbone. Les budgets carbone seront cumulés au niveau des capacités et des piliers d'investissement afin que ces informations servent à la gestion des investissements. La gestion des risques se servira aussi de cet outil,

intégré au cadre de la gestion des risques de notre entreprise, pour réaliser le suivi mensuel et produire les rapports qui en font état.

Informations légales

Nos objectifs zéro émission nette seront intégrés, au niveau de l'entité, dans les communications sur les principaux indicateurs défavorables, conformément au règlement sur la communication d'informations financières durables (SFDR). Les engagements au niveau de l'entité se composent du rapport sur les progrès réalisés, des politiques relatives à la due diligence, y compris les contrôles internes et externes, ainsi que les mesures prises et planifiées. Pour les fonds concernés, les objectifs zéro émission nette seront également intégrés dans les communications au niveau des fonds.

Gouvernance

La feuille de route de Robeco vers la neutralité carbone a été élaborée par le Comité de lutte contre le changement climatique, qui représente différents métiers de l'organisation. Le stratège climat de Robeco est responsable de la coordination générale. La prise de décision se fait au sein du SISC (Sustainability and Impact Strategy Committee), qui se compose de membres du comité exécutif et de gérants seniors dans différents domaines. L'approbation de la feuille de route vers la neutralité carbone et la responsabilité d'en rendre compte incombent en dernier ressort au comité exécutif.

Définitions

Émissions de gaz à effet de serre et de carbone.

L'accord de Paris porte sur sept gaz à effet de serre : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, les hydrofluorocarbones, les perfluorocarbones, l'hexafluorure de soufre et le trifluorure d'azote. La conversion de ces gaz en équivalents dioxyde de carbone (éq. CO₂) permet de les comparer et de déterminer leurs contributions individuelles et totales au réchauffement de la planète. Dans le présent document, afin de faciliter la lecture, l'expression « émissions carbone » désigne tous les gaz à effet de serre, sauf indication contraire.

Aux fins de comptabilisation des émissions carbone par les entreprises et les investisseurs, on distingue les trois catégories (Scopes) suivantes :

- *Émissions de Scope 1* : émissions directes provenant des sources appartenant aux entreprises
- *Émissions de Scope 2* : émissions indirectes provenant de l'énergie achetée
- *Émissions de Scope 3* : toutes les émissions indirectes (qui n'entrent pas dans le champ d'application du Scope 2) issues de la chaîne de valeur, y compris les émissions en amont et en aval

Empreinte carbone. Il s'agit de la propriété carbone d'un investisseur, par euro investi. Elle mesure le volume total des émissions carbone pour un portefeuille donné, rapporté à la valeur marchande de ce portefeuille (tonnes d'éq. CO₂ par euro investi). Les émissions sont attribuées à l'investisseur en fonction de sa part dans le capital total d'une entreprise (« valeur d'entreprise,

trésorerie comprise » ou EVIC). Robeco utilise plusieurs indicateurs de mesure du carbone, mais l'empreinte carbone est notre principale unité de mesure pour nos objectifs zéro émission nette. Nous pensons en effet que la meilleure façon de communiquer sur notre contribution à l'Accord de Paris est de donner la preuve d'une diminution progressive des émissions totales de carbone par euro investi.

Investissement aligné sur Paris. Stratégies d'investissement qui visent à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C, et de préférence à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. L'initiative Net Zero Asset Manager approuve trois méthodes d'investissement aligné sur Paris :

- Le cadre d'investissement zéro émission nette de l'initiative Paris-Aligned Investment Initiative
- Le protocole de fixation des objectifs pour 2025 de l'Alliance Net Zero Asset Owner (sous l'égide de l'ONU)
- Les lignes directrices de l'initiative Science-Based Target Initiative à l'intention du secteur financier

La feuille de route de Robeco vers la neutralité carbone s'appuie sur les deux premières méthodes.

Zéro émission nette (ou neutralité carbone).

Alors que l'Accord de Paris fixe des limites en termes de degrés Celsius, le GIEC les a converties en 2018 en émissions de gaz à effet de serre :

- L'objectif de 1,5 °C exige une réduction de 50 % des émissions carbone d'ici 2030 (par rapport à 2010), zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050 et zéro émission nette d'autres gaz à effet de serre d'ici 2070.
- L'objectif de 2 °C exige une réduction de 25 % des émissions carbone d'ici 2030, zéro émission nette de CO₂ d'ici 2070 et zéro émission nette d'autres gaz à effet de serre d'ici la fin du siècle.
- L'adéquation de la performance actuelle en matière d'intensité d'émissions avec les objectifs
- Divulgaration des émissions des Scopes 1 et 2 et des émissions significatives de Scope 3
- Un plan chiffré pour atteindre les objectifs de réduction
- L'adéquation des dépenses d'investissement avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050

Le GIEC définit le zéro émission nette comme la situation dans laquelle les émissions anthropiques (combustibles fossiles et utilisation des terres) de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par les éliminations anthropiques au cours d'une période donnée. L'élimination peut se faire au moyen de solutions techniques telles que le captage, l'utilisation et le stockage du carbone ou par des méthodes naturelles telles que la plantation d'arbres.

Alignement des entreprises sur l'Accord de Paris.

Stratégies commerciales qui visent à contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C, et de préférence à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Ces stratégies se caractérisent notamment par :

- Un objectif à long terme pour 2050 compatible avec la réalisation de l'objectif zéro émission nette à l'échelle mondiale
- Des objectifs de réduction des émissions à court et moyen terme

Compensation carbone. Les cadres de référence pour les investisseurs en matière de neutralité carbone indiquent clairement qu'une stratégie zéro émission nette doit reposer sur une stratégie de décarbonation efficace. Les compensations carbone ne jouent qu'un rôle complémentaire et interviennent uniquement pour compenser les émissions résiduelles. Par conséquent, un portefeuille-titres devrait selon nous suivre une trajectoire de décarbonation de 7 % par an. Les investisseurs ne devraient pas acheter de compensations au niveau du portefeuille pour atteindre ces objectifs de réduction des émissions. Cependant, en complément du processus d'autodécarbonation à un rythme de 7 % par an, les investisseurs peuvent acheter des crédits carbone pour amener une stratégie d'investissement à la neutralité carbone. Il devrait s'agir de crédits d'élimination du carbone qui investissent dans le piégeage à long terme, par exemple par la reforestation. Quand ils achètent ces crédits, les investisseurs doivent être conscients des problèmes de qualité et d'intégrité existants sur le marché actuel.

Informations importantes

Robeco Institutional Asset Management BV (n° de registre 24123167) est une société de gestion de droit néerlandais agréée par l'AFM et autorisée à la libre prestation de service en France. Robeco France est une filiale de Robeco dont l'activité est basée sur la promotion et la distribution des fonds du groupe aux investisseurs professionnels en France. Ce document est exclusivement destiné aux investisseurs professionnels, au sens d'investisseurs considérés comme clients professionnels, qui ont demandé à être traités comme tels ou qui ont été autorisés à recevoir ce type d'informations conformément à toute loi applicable. Robeco B.V. et/ou ses sociétés associées, affiliées et filiales (« Robeco »), ne pourront en aucun cas être tenu(s) pour responsable(s) des dommages résultant de l'utilisation du présent document.

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources d'information considérées comme fiables et ne font l'objet d'aucune garantie de quelque nature que ce soit. Toutes les opinions, estimations et prévisions peuvent faire l'objet de modifications à tout moment et sans préavis, et les lecteurs doivent en tenir compte lorsqu'ils décident de l'importance à accorder au contenu du présent document. Ce document est destiné à être fourni aux investisseurs professionnels uniquement, dans le but de communiquer des informations commerciales telles qu'interprétées par Robeco. Il n'a pas été préparé par Robeco comme un conseil d'investissement ou

une recherche en investissement, et ne doit pas être interprété comme tel. Il ne constitue en aucun cas une recommandation d'investissement ou un conseil d'achat ou de vente de titres ou produits d'investissement, ni d'adoption d'une stratégie d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal.

Tout investissement est soumis à un risque et notamment de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour plus d'information et avant toute décision d'investissement, il convient de se référer aux documents d'informations clés pour l'investisseur et prospectus des fonds, disponibles sur le site web de Robeco : <https://www.robeco.com/fr>.

Tous les droits relatifs aux informations contenues dans la présente publication sont et resteront la propriété de Robeco. Aucune partie de cette présentation ne peut être reproduite, stockée dans une base de données automatisée ou publiée sous quelque forme que ce soit ou de quelque manière que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans la permission préalable et écrite de Robeco. Les informations contenues dans la présente publication ne sont pas destinées aux utilisateurs d'autres pays, tels que les citoyens et résidents des États-Unis, dans lesquels l'offre de services financiers étrangers n'est pas autorisée ou dans lesquels les services de Robeco ne sont pas disponibles.

Contact

Robeco

36 rue Marbeuf
75008 Paris
France

Tél. : +33 1 5535 4700

Site web www.robeco.com/fr

ROBECO
The Investment Engineers